



Vers le renforcement de la coopération Russo-Burundaise dans le domaine de la santé



Le mercredi 15 février 2023, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience une délégation russe conduite par la Représentante Spéciale du Président de la Fédération de Russie dans le domaine des soins de santé et de la lutte contre la propagation des maladies épidémiologiques, Dr Anna POPOVA.

Elle était venue lui présenter un don d'équipements médicaux offerts par la Russie au Burundi, destinés à la prévention et au dépistage des mala-

dies épidémiologiques.

Après avoir félicité le Numéro Un Burundais pour le combat mené avec succès par le Burundi contre le COVID-19, Dr POPOVA a indiqué que dans l'objectif de renforcer les relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et la Russie, un laboratoire pour le dépistage des maladies épidémiologiques et infectieuses vient également d'être ouvert à l'Institut National de Santé Publique, INSP, afin d'appuyer le Burundi dans la lutte contre les maladies épidémiologiques et infectieuses.

"Notre objectif est de partager notre expérience et nos connaissances avec les pays amis en vue de les aider à prévenir les maladies", a laissé entendre l'Envoyée Spéciale de Son Excellence Vladimir Poutine qui a poursuivi en révélant qu' une équipe de formateurs Russes sont déjà ici au Burundi pour renforcer les capacités des médecins spécialistes Burundais en matière de prévention et de dépistage des maladies épidémiologiques et infectieuses en utilisant ces équipements.

Par ailleurs, la Représentante Spéciale de la République Fédérale de Russie a saisi cette occasion pour inviter le Chef de l'Etat à prendre part au Sommet Russie-Afrique au cours

Dans cette Edition:

page

Vers le renforcement de la coopération Russo-Burundaise dans le domaine de la santé

1

Le Président Ndayishimiye appelle l'administration provinciale à mobiliser la diaspora autour du développement des provinces

2

Le Vice-Président SE Ir Prosper BAZOMBANZA prend part au 40ème Sommet virtuel du Comité d'Orientation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD)

2

Vers la construction des bâtiments du Parlement et des Ministères à Gitega

3

Le Burundi et le Saint-Siège entretiennent des liens forts

4

36ème Sommet de l'UA : Ouverture de la 42ème Session Ordinaire du Conseil Exécutif de l'UA

5

Célébration du sixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint-Siège

6

Le Burundi est désormais doté d'un document de procédures opérationnelles standard pour combattre la traite des personnes

7

duquel les questions en rapport avec la lutte contre la propagation des épidémies seront débattues ainsi que l'alimentation des enfants à travers les cantines scolaires.

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a remercié la République Fédérale de Russie pour son engagement en Afrique en général et au Burundi en particulier et pour sa volonté qu'elle manifeste de renforcer les bonnes relations historiques qui ont toujours caractérisées les deux pays. "Le meilleur ami est celui qui protège la vie de son amie", estime le Président Burundais qui a par

la suite confirmé sa participation au sommet Russie-Afrique.

Le Chef de l'Etat a également accordé une audience au Coordonnateur des Agences du Système des Nations Unies au Burundi, Mr Damien Mama, venu lui présenter ses adieux à la fin de son mandat. "Ça été une occasion de faire le bilan des réalisations et d'obtenir de nouvelles orientations pour la poursuite de la mission", a précisé le diplomate onusien avant d'exprimer une haute appréciation pour "le climat de paix et de sécurité qui règne au Burundi et la relance économique insufflée par le Président Evariste Ndayishimiye". (www.presidence.bi)

Le Président Ndayishimiye appelle l'administration provinciale à mobiliser la diaspora autour du développement des provinces



Le lundi 13 février 2023, lors d'une visite des projets agro-pastoraux effectuée à Murwi en Province de Cibitoke, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a interpellé les Gouverneurs de provinces à sensibiliser les membres de la diaspora pour apporter une pierre à l'édifice du développement de leurs provinces natales.

Cette descente effectuée sur la Colline Mugimbu s'inscrit en effet dans le cadre d'une campagne lancée récemment par le Président de la République afin de s'enquérir des différents projets en cours de réalisation dans le pays et encourager leurs initiateurs tout en invitant le reste de la population à leur

emboîter le pas.

Les projets agro-pastoraux visités appartiennent à Dr Jackson Nahimana, natif de la Commune Murwi, Zone Ngoma, Colline Mugimbu. Après avoir fait ses études de médecine au Canada, Dr Jackson Nahimana a décidé de rentrer au pays en vue de contribuer au développement de sa Commune, a-t-il révélé lors d'une séance d'échange d'expérience avec le Chef de l'Etat.

Il a en outre indiqué qu'avec l'appui de la population de sa colline natale, désormais regroupée dans l'Association "Comité Central de Mugimbu", d'autres projets de développement local ont été réalisés notamment la construction d'un centre de santé, la réhabilitation de la route menant dans sa colline, le projet d'adduction en eau potable et bien d'autres.

"En vous rendant visite, je voudrais que les membres de la diaspora puissent apprendre, à travers vous, qu'on peut mener une meilleure vie dans son pays natal", a laissé entendre le Numéro Un Burundais avant d'inviter tout le peuple Burundais à s'atteler au travail et à se défaire de la mendicité et de la dépendance afin d'œuvrer pour leur autonomisation économique.

Il a enfin rappelé que la sauvegarde de la paix et la sécurité est primordiale pour rendre possible les projets de développement. (www.presidence.bi)

Le Vice-Président SE Ir Prosper BAZOMBANZA prend part au 40^{ème} Sommet virtuel du Comité d'Orientation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD)

Le mercredi 15 février 2023, au nom du Chef de l'Etat burundais, le Vice-Président de la République SE Ir Prosper BAZOMBANZA a pris part, par visioconférence, à la 40^{ème} session du

Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD). Leurs échanges portaient sur l'évaluation de l'année écoulée et les pers-

pectives d'avenir.



Dans son allocution, le Vice-Président BAZOMBANZA s'est focalisé sur deux points principaux dont le rôle des jeunes dans le développement et le développement du secteur agricole en Afrique. Il a précisé que le Gouvernement burundais a déjà entrepris un vaste chantier de valorisation du rôle de la jeunesse par la création des coopératives destinées aux jeunes sur tout le territoire national, la création de la banque des jeunes pour financer leurs activités, la mise en place d'un fonds de garantie et d'impulsion des jeunes sans oublier l'inclusion des jeunes dans

les sphères de prise de décisions. Il a ajouté qu'une banque de femmes a été également créée pour leur permettre d'avoir accès au crédit.

Le Vice-Président SE Ir Prosper BAZOMBANZA a en outre déclaré que tous les pays africains devraient faire un effort pour augmenter le budget destiné au secteur agricole afin de pouvoir réduire sa dépendance extérieure en matière d'importation des produits alimentaires essentiels et dans le domaine des infrastructures, il a saisi l'occasion pour remercier la Banque Africaine de Développement (BADP) pour l'appui promis dans la construction du chemin de fer qui reliera trois pays à savoir : la Tanzanie, le Burundi et la République Démocratique du Congo.

Il a enfin souligné que le Burundi atteint un pas satisfaisant dans la lutte contre le VIH-SIDA et qu'il se joindra aux autres nations dans le combat visant l'éradication contre les pandémies.

Signalons qu'au cours de cette 40^{ème} session du comité d'orientation de Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), le Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a été nommé, pour succéder au Président rwandais SE Paul Kagame, au poste de la présidence dudit comité. (www.presidence.bi)

Vers la construction des bâtiments du Parlement et des Ministères à Gitega



Le jeudi 16 février 2023, le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a reçu en audience les Représentants d'un groupement de deux entreprises indiennes Christopher Charles Benninger Architects(CCBA Designs Pvt Ltd)et Shah Technical consultants Pvt Ltd qui font l'actualisation des études du Projet du bâtiment du Parlement et des bâtiments ministériel à Gitega, capitale politique du Burundi.

Les Représentants des 2 entreprises ont présenté

les images des futurs bâtiments Parlement et des immeubles ministériels. Dans leurs conceptions, ces bâtiments seront durables et faciles à entretenir.

Le rapport final de l'étude de faisabilité de construction de ces bâtiments est attendu dans deux mois et sera présenté au Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux. Le souci du Président du Sénat état que les constructions proprement dites puissent démarrer dans les meilleurs délais surtout que les moyens financiers sont déjà disponibles. Seulement pour les bâtiments ministériels qui seront érigés à l'ancien aéroport, le projet en cours couvrira deux bâtiments, les autres seront ajoutés progressivement.

L'intérêt pour les citoyens sera énorme dans la mesure où tous les Ministères seront sur un même site. Le complexe du Parlement sera érigé à Nyabututsi et comprendra les hémicycles et les bureaux du Sénat et de l'Assemblée nationale. (www.rtnb.bi)

Le Burundi et le Saint-Siège entretiennent des liens forts



Le Saint-Siège et la République du Burundi ont célébré, en date du 11 février 2023, le 60^{ème} anniversaire de

l'établissement de leurs relations diplomatiques et de la création de la Nonciature apostolique au Burundi. Les cérémonies se sont déroulées à la résidence du Nonce Apostolique au Burundi après une messe eucharistique célébrée à la Cathédrale Regina Mundi. Selon Son Excellence le Nonce Apostolique au Burundi, les relations diplomatiques ont démarré le 16 décembre 1962 lors de la visite du Roi burundais au Vatican sur l'invitation du Pape et ont été approfondies par la création de la Nonciature apostolique au Burundi, le 11 février 1963. D'où ce 60^{ème} anniversaire. Pour Mgr Datonou, on célèbre aussi ceux qui se sont engagés pour aider le Burundi à germer. Il a aussi revenu sur la contribution de l'Eglise catholique dans le secteur de la santé et de l'éducation.



Dans son discours, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a exprimé sa fierté, celle du Gouvernement et du

peuple burundais, pour avoir été parmi les tout premier pays africains à établir des relations diplomatiques au rang d'Ambassade avec le l'Etat du Vatican. Il a salué les résultats tangibles issus de la coopération harmonieuse et mutuellement avantageuse entre les deux parties surtout dans le secteur de la santé, de l'éducation qui contribuent au développement du Burundi. A titre d'exemple, a-t-il signalé, un bon nombre d'intellectuels burundais sont les fruits d'établissements scolaires sous convention catholique.

Au cours de cette période de 60 ans d'existence des relations de coopération entre le Burundi et le Saint-Siège, il y a eu des moments agréables au cours de ce parcours, telle que la visite de Sa Sainteté le

Pape Jean-Paul II en septembre 1990, une visite qui aura laissé tout le peuple burundais en grande admiration de cette très haute personnalité ainsi que beaucoup de bons souvenirs. Des visites officielles ou de travail au Vatican ont été effectuées par les plus hautes personnalités burundaises à commencer par déjà par le Roi MWAMBUTSA IV, l'ancien Président Pierre NKURUNZIZA en 2009 et celle de Son Excellence Evariste NDAYISHI-



MIYE, Président de la République en mars 2022. Au cours de cette belle période tout n'a pas été rose, les deux parties ont été confrontées à quelques moments difficiles qui ont pu

laisser dans les cœurs des traces d'amertume et de ressentiment. Le défi majeur rencontré s'est observé sous la 2^{ème} République où les relations entre le Burundi et l'Eglise Catholique ont été paralysées et l'assassinat du Nonce Apostolique Mgr Michael Courtney pendant les moments durs de la crise burundaise. Toutefois, les relations entre le Burundi et le Saint-Siège se sont vite redynamisées.

Le Ministre Albert SHINGIRO a rappelé que les liens forts s'étaient établis entre les deux Etats, la symbiose entre la population burundaise et l'Eglise catholique de même que la conjugaison des efforts de tous ont néanmoins aide à ne pas céder à la panique et à poursuivre un bon chemin pour façonner un avenir radieux dans les relations entre le Burundi et le Saint-Siège.



Cette courte page de l'histoire des relations entre les deux parties fut un accident de parcours qu'ils ont définitivement fermé et transformé en atout pour embellir et réchauffer davantage les relations avec le Vatican.



Le Ministre a conclu son allocution en appelant les différents partenaires au développement à porter, chacun selon ses capacités, un appui aux efforts du

Gouvernement burundais en vue de la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi et le combat acharné que mène le Président

de la République contre la pauvreté et par-dessus tous ses efforts qui visent à bâtir un Burundi respecté et respectueux des autres. (MAECD)

36ème Sommet de l'UA : Ouverture de la 42ème Session Ordinaire du Conseil Exécutif de l'UA



Du 15 au 16 février 2023, la Commission de l'Union africaine (CUA) a organisé la quarante deuxième (42ème) Session Ordinaire du Conseil Exécutif au Siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba en Ethiopie. La cérémonie d'ouverture officielle de la Session a eu lieu le 15 février 2023. Elle était ouverte en présence des dirigeants et des responsables de la Commission de l'Union Africaine (UA), des Ministres des États membres de l'Union Africaine, des Responsables des Organes et Bureaux de l'Union Africaine et des Partenaires. Le Gouvernement du Burundi était représenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro.

La quarante deuxième Session Ordinaire du Conseil Exécutif a insisté sur le projet d'ordre du jour, les projets de décisions, déclarations et recommandations pour examen par les Chefs d'État et de Gouvernement lors de leur 36ème Session Ordinaire de la Conférence, qui était prévue du 18 au 19 février 2023.

Pendant deux jours, les ministres des affaires étrangères Autorités dûment désignés délibéreraient sur les différents points inscrits à l'ordre du jour du Conseil Exécutif, notamment ; l'examen du rapport de la quarante cinquième Session Ordinaire du Comité des Représentants Permanents (COREP), tenue du 16 au 27 janvier 2023 au Siège de l'Union Africaine(UA) à Addis Abeba.

La session examinerait, aussi le rapport annuel sur les activités de l'Union Africaine et de ses organes, le rapport sur l'opérationnalisation du Centres de Contrôle et de prévention des Maladies (CDC) en Afrique, le rapport d'étape sur l'établissement et l'opérationnalisation de l'Agence

Africaine des Médicaments(AMA), le Rapport annuel sur la mise en œuvre des activités de la feuille de route de l'UA pour l'année 2022 sur le thème de l'alimentation, l'Examen de la note d'orientation et de la feuille de route du thème de l'année 2023 «Accélération de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)», Rapport sur la situation sociale et humanitaire (situation humanitaire et agence humanitaire), Rapport d'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et de l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'agenda 2063.

Parmi les temps forts de la Session du Conseil Exécutif figureraient l'élection de deux juges de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CAfHDP), l'élection de six membres du Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption (AU-ABC), la nomination de trois Juges au Tribunal Administratif de l'Union Africaine et la nomination d'un membre du Conseil des Commissaires aux comptes de l'Union Africaine(UA), pour un mandat de deux ans, 2022 et 2023.

Dans son discours, Son Excellence Mme Aissata Tall Sall, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Présidente du Conseil Exécutif a exprimé toute sa gratitude au Gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie qui leur a donné une généreuse hospitalité à Addis-Abeba. Elle a souhaité aux participants à la quarante deuxième Session Ordinaire une bonne et heureuse année 2023 et de formuler des vœux pour une Afrique résiliente, pacifique et prospère. Il a souligné que cette nouvelle année 2023 débute sur le continent africain dans un contexte encore plein de défis à tous points de vue ; le terrorisme continue de gagner du terrain et la résurgence des changements anticonstitutionnels de Gouvernement a donné lieu à des transitions politiques complexes dans les pays touchés. Dans le même temps les Africains subissent encore les effets économiques et sociaux néfastes de la pandémie de Covid 19 et de la crise russo-ukrainienne, des changements climatiques et la situation humanitaire en Afrique constituent des défis tout aussi pres-

sants.

Pour ce qui est de la pandémie de Covid-19, Son Excellence Mme Aissata Tall Sall, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Présidente du Conseil Exécutif a ajouté que la menace persiste, avec encore le risque d'émergence de nouveaux variants. D'ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a maintenu sa recommandation d'une plus grande vigilance face à ce virus particulièrement dangereux.

C'était aussi une occasion de saluer, à nouveau, le rôle crucial du Centres de Contrôle et de prévention des Maladies (CDC)-Afrique dans la lutte contre la Covid-19 et la coordination des actions de riposte contre les épidémies en Afrique. Dans ce même contexte, Son Excellence Mme Aissata Tall Sall louait les progrès notables réalisés dans l'opérationnalisation du Centres de Contrôle et de prévention des Maladies (CDC)-Afrique et de l'Agence africaine du médicament (AMA). Dans le cadre de la souveraineté pharmaceutique, plusieurs Etats membres ont déjà mis en place des industries de production de vaccins, de médica-

ments et de matériels biotechnologiques. Le renforcement de la solidarité africaine, accentuer les mesures de résilience. Sur le volet économique, elle a ajouté que la mise en œuvre des conclusions des deux Sommets extraordinaires de Niamey portant, respectivement, sur l'industrialisation et la diversification économique, et sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) permettra de relancer les économies africaines durement impactées par les conséquences de la Covid-19 et, plus récemment, par celles de la crise russo-ukrainienne.

Son Excellence Mme Aissata Tall Sall, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Présidente du Conseil Exécutif a vivement remercié ces collègues pour le soutien sans faille dont la Présidence sénégalaise de l'Union Africaine a toujours bénéficié. Elles les appellent à marquer le début d'une ère dans laquelle l'Afrique sera, plus que par le passé, écoutée, consultée et respectée. Elle dit que les Etats membres doivent compter sur le pragmatisme habituel des uns et des autres pour des délibérations à la fois efficaces et fructueuses. (MAECD)

Célébration du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint-Siège



Le 10 février 2023, le Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération au Développement en étroite collaboration avec la Nonciature Apostolique ont célébré la 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint-Siège. Le thème retenu est : Soixante ans de valeurs et de visions partagées.

Les activités de cette cérémonie ont commencé par une conférence-débat sur « l'Historique des relations entre le Burundi et le Saint Siège » présenté conjointement par l'Ambassadeur Laurent Kavakure et Frère Emmanuel Ntakarutimana à l'Hôtel KIRIRI GARDEN.

Dans sa présentation, Ambassadeur Laurent Kavakure a indiqué que l'introduction de l'Eglise catholique au Burundi date de la fin du 19^{ème} siècle. Elle a été l'œuvre

des missionnaires de Notre Dame d'Afrique, plus connus sous le nom des « Pères Blancs », sous la houlette du Cardinal Lavignerie. Il a montré comment l'Eglise catholique au Burundi est une vieille institution qui était alliée au pouvoir colonial. Il a fait savoir que le pouvoir colonial et l'Eglise catholique partageaient la même idéologie de « mission civilisatrice ».

En citant Mgr Stanislas Kaburungu, une mémoire vivante, le Conférencier a fait savoir que : « par rapport à l'agenda du Souverain Pontife Jean XXIII, la première session du Concile Vatican II, s'est tenue du 11 octobre au 8 décembre 1962. En visite au Vatican le 16 décembre 1962, le Pape Jean XXIII a reçu le roi Mwambutsa IV, à la tête d'une forte délégation. Le roi a offert au Saint-Père un terrain destiné à la construction d'une Nonciature. Le 11 février 1963, le Pape promulguait la Lettre Apostolique (Christianae Veritatis) par laquelle il érigeait la Nonciature Apostolique au Burundi ». Et d'ajouter que le Royaume du Burundi a été ainsi le premier pays d'Afrique à nouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège au rang d'Ambassade.

Quant à Frère Emmanuel Ntakarutimana, il a montré dans sa présentation le rôle de l'Eglise Catholique dans le développement intégral de la personne humaine.

Au cours des échanges les participants ont formulé différentes suggestions et commentaires, ils ont demandé entre autres la réécriture de l'histoire du Burundi par l'Eglise et le Gouvernement avec une vision commune des auteurs.

Dans son discours prononcé à la fin des exposés, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a remercié les conférenciers qui ont aidé les participants à explorer les relations entre le Burundi et le Saint-Siège. Il a fait remarquer que le Gouvernement du Burundi, sous la direction du Président de la République du Burundi SE Evariste Ndayishimiye, est engagé à pousser loin les relations qui existent

entre le Burundi et le Saint-Siège.

Au sujet de l'accréditation d'un ambassadeur du Burundi résident au Saint-Siège, le Secrétaire Permanent a répondu que le dossier est en cours d'analyse.

Le Nonce Apostolique au Burundi Son Excellence Mgr Dieudonné DATOU a remercié le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement pour avoir accepté la coorganisation de ces activités marquant le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint-Siège. Il a aussi souligné le rôle du pardon dans tous les drames que le pays a connus.

Les activités marquant le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint-Siège ont continué par la célébration d'une messe eucharistique à la Cathédrale Régina Mundi et d'une réception offerte en l'honneur des participants à la Nonciature Apostolique. **(MAECD)**

Le Burundi est désormais doté d'un document de procédures opérationnelles standard pour combattre la traite des personnes



Ce mercredi 15 février 2023, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a procédé au lancement officiel des procédures opérationnelles standard pour combattre la traite des personnes.



Dans son mont d'accueil, le président de la Commission de concertation et de suivi sur la prévention et la répression de la traite des per-

sonnes Colonel MASUMBUKO Epitace a fait savoir que le Gouvernement du Burundi n'est pas resté en arrière dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il a cité notamment que depuis les années 2000, le Burundi a ratifié les textes législatifs internationaux, il a promulgué des lois nationales comme la loi anti traite de 2014, il a mis en place les structures de coordination comme la commission de lutte contre la traite des personnes.



Les représentants des différents partenaires présents ont montré l'importance de ce document de procédures opérationnelles car elles vont permettre à toutes les parties concernées d'identifier et de noter systématiquement les signaux de la traite et les soins appropriés aux survivants ainsi que la facilitation de l'encadrement des victimes et la poursuite en justice des suspects. Ils ont en outre fait savoir que le lancement de ces procédures opérationnelles standard par

le Gouvernement du Burundi vient au moment opportun, après la remontée soutenue du pays au classement du rapport annuel du Département d'Etat Américain sur la Traite des Personnes, depuis la catégorie 3, en passant par la catégorie 2

Dans son discours de circonstance, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a fait savoir que la responsabilité première de la protection des victimes incombe aux autorités nationales, conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux. Il a ajouté qu'il faut reconnaître également le rôle complémentaire des autres acteurs comme les organisations internationales ainsi que les organisations de la société civile dans ce combat.

Monsieur Ferdinand Bashikako a indiqué que ces procédures sont conçues pour améliorer et soutenir l'identification, l'orientation et l'assistance des victimes de la traite dans le pays grâce à la coordination et la coopération entre les parties prenantes gouvernementales, la société civile et les organisations internationales. Il a expliqué que ces procédures transformeront la qualité et la rigueur du travail de protection des victimes de la traite et de poursuite des auteurs et fournissent des normes minimales pour lutter efficacement contre la traite des êtres humains. Il a laissé entendre que c'est

un outil essentiel dans la protection des victimes et, à ce titre, constitue un élément clé des efforts du pays pour établir une réponse solide et complète contre la traite de personnes.

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération au Développement a continué à expliquer que le Gouvernement du Burundi a récemment été reclassé à la catégorie 2 dans le rapport sur la traite des personnes du Département d'Etat américain, se fondant sur les progrès réalisés par les Gouvernements pour lutter contre la traite des personnes. Le rapport reconnaît les efforts significatifs du Gouvernement du Burundi dans sa lutte contre la traite des êtres humains.

« Le Gouvernement du Burundi qui s'est déjà engagé dans cette lutte, soutient pleinement ces procédures, et appelle toutes les parties prenantes nationales et internationales luttant contre la traite des êtres humains au Burundi à les reconnaître, les en approprier et à les mettre pleinement en œuvre dès ce jour ». a-t-il ajouté.

Notons que ce document a été élaboré par la Commission de concertation et de suivi, de la prévention et la répression de la traite des personnes au Burundi en collaboration avec les partenaires internationaux tels que les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume des Pays-Bas, l'Unicef et l'OIM. (MAECD)

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique répond aux questions des Sénateurs



Le mardi 14 février 2023, en plénière au Sénat, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse

a répondu aux questions orales qui lui sont adressées par les Sénateurs en rapport avec l'administration sectorielle.

Répondant à la question de connaître les rapports entre les 15 élus membres du Conseil Collinaire d'Arbitrage et les 5 qui sont chargés de l'Administration Collinaire, le Ministre en charge de l'Intérieur a indiqué que chacune des deux instances a son cahier de charge et qu'il n'y a pas de chevauchements entre les deux conseils.

Concernant la question de savoir si les services d'Etat civil sont informatisés dans toutes les communes du pays, le Ministre Martin Niteretse a laissé entendre que ces services sont en train d'être digitalisés dans 11 communes pilotes depuis le 29 décembre 2022 et que les services des autres communes seront digitalisés en tenant compte des expériences des communes pilotes.

Interrogé sur la date d'introduction de la Carte Nationale d'identité biométrique, le Ministre en charge de l'Intérieur leur a annoncé que le logiciel est déjà disponible et que ces cartes biométriques seront bientôt introduites et seront délivrées au niveau des zones.

Sur la question de savoir pourquoi certains administratifs ne font pas respecter les prix fixés de certains produits comme le ciment, les boissons BRARUDI, le sucre, la viande, le prix de transport, le Ministre a répondu que les administratifs travaillent convenablement mais que les commerçants spéculateurs trompent sou-

vent leur vigilance.

A la question de savoir si toutes les communes du pays sont déjà dotées de l'électricité, le Ministre en charge de l'Intérieur a précisé que la Régideso a reçu de l'argent depuis 2021 jusqu'en 2022 pour électrifier 30 communes. Il a ajouté que le processus va continuer jusqu'à ce que toutes les communes du pays et même les zones soient dotées de l'électricité à l'horizon 2030.

Concernant le souhait de mettre en place une ré-

glementation qui régirait les travaux communautaires pour qu'il y ait participation effective de chaque citoyen, le Ministre Martin Niteretse a indiqué que toutes les réglementations ne sont pas écrites et a précisé que les recommandations du Chef de l'Etat tiennent lieu d'une réglementation. « Il revient aux administrateurs communaux d'organiser les travaux communautaires chaque samedi et d'aligner la population autour de ces travaux, faute de quoi ces administrateurs seront destitués », a souligné le Ministre. (www.rtnb.bi)

Le Ministère de la Défense dresse le bilan des réalisations



Le mardi 14 février 2023, le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants Monsieur Alain Tribert Mutabazi a animé un point de presse sur le bilan des grandes réalisations du 2^{ème} trimestre de l'année budgétaire 2022-2023.

Dans le domaine du renforcement de la défense nationale, le Ministre a fait savoir que les forces de défense ont travaillé jour et nuit pour assurer la sécurité du pays. Ils ont été toujours vigilants pour empêcher tout malfaiteur de perturber la sécurité du pays, a-t-il poursuivi.

Dans le but de maintenir la discipline des militaires au beau fixe, l'encadrement des militaires est resté l'une des priorités.

S'agissant du renforcement de la bonne gouver-

nance, le Ministre en charge de la Défense Nationale a effectué des descentes pour évaluer l'état d'avancement des chantiers de ce Ministère.

Dans le but de lutter contre la fraude surtout dans le Lac Tanganyika, Monsieur Alain Tribert Mutabazi a indiqué que 11 bidons de mazout ont été saisis et remis aux autorités habilitées pour investigation. De même, 21 pirogues qui péchaient pendant la période de fermeture du Lac Tanganyika ont été saisies, a-t-il ajouté.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, un exercice de simulation, de prévention et de lutte contre le terrorisme est en cours d'organisation et même les préparations des modules de formation ont été effectuées.

Le Ministre en charge de la défense a indiqué qu'au cours de la réalisation de ses projets, le Ministère a rencontré quelques défis dont des moyens insuffisants et un problème de s'adapter au nouveau programme du Gouvernement du budget-programme.

Dans les perspectives d'avenir, le Ministère compte au cours de cet exercice, continuer à renforcer les capacités des membres des corps de défense par des formations divers et mettre à leur disposition les équipements nécessaires afin de leur permettre de biens accomplir leur tâche, a conclu Alain Tribert Mutabazi, le Ministre ayant la défense nationale dans ses attributions. (www.rtnb.bi)

Atelier d'information et de sensibilisation sur la procédure d'adoption au Burundi

Le mercredi 15 février 2023, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales et du Genre en collaboration avec l'organisation Gruppo Di volontariato solidarietà (GVS) a organisé, un atelier d'information et de sensibilisation sur la procédure d'adoption au Bu-

rundi.

Le Ministre en charge des droits de la personne humaine Madame Imelde Sabushimike a fait savoir que le but de cet atelier est d'approfondir les connaissances en matière d'adoption au Burundi et donner des éclaircissements en la matière

Le Ministre Imelde Sabushimike, a précisé que la procédure d'adoption au Burundi est la réponse pour les enfants en situation de vulnérabilité surtout les enfants de la rue et les enfants abandonnés après leurs naissances. Selon Imelde Sabushimike l'idéal est que chaque enfant reçoive l'éducation dans sa famille de sang.

Le Ministre en charge de la solidarité nationale a précisé que le Gouvernement du Burundi ne ménage aucun effort dans la protection des enfants. Elle a fait savoir que plus de 5000 mille enfants en situation de la rue ont été hébergés dans des centres de suivi, des soins de santé gratuits ont été octroyés aux enfants de

moins de 5 ans, le nom payement des frais scolaires payés pour les enfants nécessiteux, etc.

Comme le Président de l'organisation Gruppo Di volontariato solidarieta Abbé Francesco Corbo l'a annoncé, cette organisation a déjà adopté beaucoup d'enfants burundais et étrangers.

Au cours des présentations, les présentateurs ont insisté sur différents types d'adoption à savoir l'adoption simple et plénière. Dans l'adoption plénière, le présentateur a indiqué que l'enfant est assimilé à un enfant légitime avec des liens de filiation irrévocable tandis que dans l'adoption simple, il existe des liens entre l'enfant et sa famille d'origine. (www.rtnb.bi)

L'Ambassadeur du Burundi à Bruxelles effectue une visite à la Direction Générale de la compagnie Brussels Airlines



Dans le Cadre d'entretenir des bonnes relations de coopération entre le Burundi et le Royaume de Belgique, l'Ambassadeur du Burundi à Bruxelles, Son Excellence Monsieur Thérence NTAHIRAJA a effectué une visite de courtoisie à la Direction Générale de la compagnie Brussels Air-

lines, le 8/2/2023.

A cette occasion, l'échange était centré sur un point unique. Il s'agit du renforcement du transport aérien Bujumbura-Bruxelles. Comme rappel, le Burundi possède aujourd'hui six compagnies aériennes œuvrant sur son sol à savoir : Kenya Airways, RwandAir, Air Tanzania, Uganda Airlines, Ethiopian et Brussels Airlines. La compagnie Brussels Airlines a actuellement deux vols par semaine fixes le mercredi et le dimanche. Signalons que la coopération entre le Burundi et le Royaume de Belgique a évolué de façon positive depuis la signature de la Convention Générale de Coopération et d'Assistance Technique, le 29 juillet 1963 à Bruxelles. Notons également que les interventions du Gouvernement belge au Burundi sont exécutées par son Agence de Coopération « ENABEL », et se situent dans le domaine de la santé, domaine de l'agriculture et de l'éducation. (MAECD)

SOPROVAB: Les techniciens agricoles aideront dans les calculs des besoins



Le mardi 14 février 2023, dans le cadre de la vulgarisation du blé pani-

fiable, la Société pour la Production et la Valorisation du Blé Panifiable (SOPROVAB) a organisé successivement à Jenda commune Mugongomanga dans la province de Bujumbura et au chef-lieu de la province Mwaro une séance de sensibilisation des multiplicateurs de semences sur le choix de ces provinces pour abriter les activités de multiplication des semences de blé panifiable.

Le Directeur Général de la SOPROVAB Monsieur Onesphore Ntakirutimana fait savoir que l'idée qui lui a poussé à vouloir valoriser cette culture de blé, c'est l'enquête mener à l' Office Burundais des Recettes(OBR) et à la *Banque de la République du Burundi(BRB)* en 2020 qui montre que plus de 83 mille tonnes de blé d'une valeur de plus de 43 milliards ont été importés. Suite à cette somme colossale, l'idée est née en se demandant la raison d'une perte de cette somme alors que le blé est cultivable au Burundi.

L'ambition de la (SOPROVAB) est de s'étendre sur tout le territoire national et noue des partenariats surtout avec le Gouvernement du Burundi via le Ministère en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et les banques pour qu'elles accordent des crédits aux multiplicateurs de se-

mences sous son aval.

S'agissant des propriétaires des terrains qui n'ont pas les moyens alors qu'ils veulent adhérer à ce projet, la SOPROVAB sollicitera l'administration locale pour identifier les superficies disponibles.

Les techniciens agricoles aideront dans les calculs des besoins et la SOPROVAB servira d'avaliseur. Le Directeur Général de la SOPROVAB Monsieur Onesphore Ntakirutimana a indiqué que la Société SOPROVAB est en train de mener des campagnes de sensibilisation dans les trois autres provinces à savoir Bubanza, Bujumbura et Mwaro en plus des trois provinces déjà couvertes à savoir Bururi, Muramvya et Kayanza pour augmenter la production. Il a fait savoir que dans un avenir proche, les burundais commenceront à consommer le pain fabriqué à base du blé produit au Burundi. (www.rtnb.bi)

La Diaspora burundaise au Gabon fête le nouvel an 2023



Le 12 février 2023, les Burundais résidant en République de Gabon se sont réunis pour fêter le nouvel an 2023. Les invités ont été accueillis par Monsieur Ndikumwami Jean, cadre de la BAD au Gabon.



Dans leurs échanges, les membres de la Diaspora présent en cette fête ont revu sur les bonnes

relations et entraide qui caractérisent les burundais vivant au Gabon. Ils ont aussi lancé un appel à tous les membres de la Diaspora de songer toujours à la contribution au développement de leur mère patrie.



Prenant la parole, Madame Odette Nisabwa, une burundaise qui exerce ses fonctions au Gabon et qui est parmi les dirigeants de l'Association de la Diaspora burundaise au niveau mondial, a expliqué aux participants le rôle et l'importance de cette association. Elle les a encouragés à adhérer en grand nombre dans

cette association de la Diaspora Burundaise. Comme elle a continué de l'expliquer, l'Association de la Diaspora Burundaise sont des Burundais exerçant leurs fonctions à l'étranger qui se sont mis ensemble pour élaborer les projets d'auto développement et pour développer leur pays.

Les cérémonies se sont déroulées dans la joie totale des participants. (MAECD)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développe- ment

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi